

## Qu'en pense la municipalité ?

### Tolérance zéro assumée

Monique Milioti, adjointe en charge du littoral : « Il y a beaucoup de choses à voir aux étangs de Villepey, il est donc normal que le site

soit entretenu à sa juste valeur. Nous avons mis les moyens et les retours sont positifs. Nous continuons dans cette voie. La tolérance zéro est assumée ».

### « Une équipe de qualité »

Yves Jacob, responsable du service environnement : « La municipalité est plus soucieuse de ce qu'il se passe. Les gardes forment une

équipe de qualité qui effectue un excellent travail ce qui est une prouesse, compte tenu de l'environnement parfois hostile. Une bonne ambiance est indispensable. »



# vigilance grandeur nature

## Dimanche, l'interpellation a tourné à l'invective

Fin de semaine dernière, aux alentours de 17h30, Henri-Claude surprend un couple homosexuel, visiblement plus que ravi de se retrouver sur un sentier non autorisé au public, à l'embouchure naturelle des Esclamandes. Alors qu'il procède à l'interpellation, Henri-Claude est gêné dans sa manœuvre par un individu, se proclamant avocat et hurlant au couple que « ce n'est pas un vrai flic ! Ne le suivez pas, vous n'y êtes pas obligé ! » Après plusieurs tentatives, l'agitateur s'est rendu sur la plage naturiste, toute proche, en quête de

renfort. L'interpellation a viré à la foire d'empoigne et plusieurs insultes ont fusé à l'endroit des gardes du littoral. La clameur populaire, dissipée par l'intervention de la police municipale, a permis au couple libertin de prendre la fuite. Quelques naturistes récalcitrants ont été interpellés ainsi que l'agitateur en question qui révélera, sans surprise... ne pas être avocat. Ce n'est un secret pour personne, les étangs de Villepey sont réputés pour être un lieu de rencontre entre personnes confondant nature et libertinage et

dont l'agressivité pose beaucoup de problèmes. « Ce genre de scènes arrive souvent. Les gens remettent en cause notre autorité en nous insultant et nous traitant d'homophobes, explique Henri-Claude. Cette problématique est là depuis des années. Ce qu'il s'est passé dimanche dernier arrive souvent mais ça n'était jamais allé aussi loin. Les gens doivent comprendre qu'il y a des règles et que nous sommes là pour les faire respecter quoiqu'il arrive. L'amour pour tous, oui, mais pas sur un site naturel protégé », conclut l'ancien militaire.



La garde du littoral intervient auprès des vacanciers pour leur rappeler certaines règles. Ils peuvent verbaliser, en cas de besoin...



La baignade et l'utilisation d'embarcation sont interdites sur le site.

## De la surveillance mais pas uniquement...

« Nous ne sommes pas qu'une police précise Alain, nous réalisons beaucoup de travaux d'aménagement, de restauration et de suivi scientifique en parallèle de la surveillance ». Si Henri-Claude a un passé de policier, Alain et Gabriel ont, tous deux, fait des études de sciences naturelles. « Les membres de l'équipe ont tous une spécificité. Nous avons un ingénieur écologue, d'autres diplômés en gestion de protection de la nature, etc. C'est cette polyvalence qui fait la force de notre équipe. Il faut avant tout un

attrait pour la nature, ensuite toute expérience est utile sur le terrain » poursuit Gabriel. Ainsi, la garde du littoral travaille de concert avec des botanistes et autres ornithologues qui se rendent sur site pour faire du référencement et suivre la qualité de la biodiversité. Les étangs de Villepey sont répertoriés en Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) et au réseau européen Natura 2000. Plus de 271 espèces d'oiseaux y ont été répertoriées à ce jour.